

LES NOUVELLES AIDES AUX APPRENTIS

1 / ATOUTS NORMANDIE

A/ Un volet "formation" gratuit composé de :

L'aide Transport Hébergement Restauration (THR) : aide forfaitaire annuelle pour les frais liés à l'alternance. Le montant de l'aide est modulable en fonction de l'âge : moins de 18 ans* : 500 €, 18-20 ans* : 300 €, plus de 20 ans* : 200 €. (Cette aide sera versée en une seule fois directement sur votre compte bancaire)

Cette aide doit être utilisée pour vos frais de transport, d'hébergement et/ou de restauration.

L'aide à l'Équipement Professionnel : aide au premier équipement professionnel valable une seule fois lors de l'entrée en apprentissage. Cette aide est d'un montant de 100 € pour l'acquisition de vêtements de travail, d'outillages personnels spécifiques etc. pour des secteurs professionnels dont la pratique impose ces équipements.

Pour connaître la liste ainsi que le réseau de partenaires : <https://atouts.normandie.fr/>

L'aide pour l'acquisition de livres scolaires : c'est une aide forfaitaire annuelle de 30 € pour l'acquisition de livres scolaires (aide disponible dès validation de l'établissement, à utiliser auprès du réseau de partenaires "Atouts Normandie").

B/ un volet "loisirs"

Accessible pour tous les jeunes de 15-25 ans quel que soit le statut moyennant une adhésion annuelle de 10 €. Le volet loisirs permet de disposer d'avantages (cinéma, spectacle, aux pratiques sportives, formations aux 1^{er} secours, engagement, mobilités sur le temps personnel) mais aussi de profiter de bons plans accessibles sur le site Atouts Normandie.

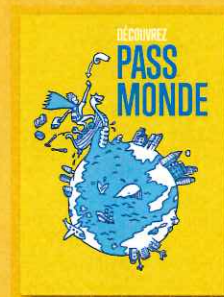


* La création de votre compte individuel est obligatoire et la validation du CFA est une étape indispensable pour activer vos droits. Pour plus d'infos : <https://atouts.normandie.fr/>

2 / LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES APPRENTIS

Le dispositif Pass monde vise à soutenir votre mobilité (entre 200 € et 400 € de forfait départ + 40 € par semaine) et peut accompagner aussi votre mobilité en dehors du temps de formation.

Pour plus d'infos : <https://passmonde.normandie.fr/>



3 / LE LOGEMENT DES APPRENTIS

Une offre spécifique est mise en place pour le logement, compte tenu du calendrier de l'alternance. Action Logement en partenariat avec la Région Normandie a mis en place un nouvel outil : la "Plateforme logement des apprentis et des alternants". Grâce à cette plateforme, vous disposez des aides et services pour faciliter la recherche de logement, l'installation et le quotidien.

Pour vous inscrire ou pour plus d'infos : <https://alternant.actionlogement.fr/>

ActionLogement 

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous êtes en difficulté financière, le CFA peut mobiliser des dispositifs spécifiques d'accompagnement. Enfin, la Région accompagne votre CFA dans la mise en œuvre de projets éducatifs.

Renseignez-vous auprès de votre CFA